

AVIS D' ENQUETE PUBLIQUE

SUR UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

(Articles R.123-3 à R.123-27 et R.512-14 du Code de l'Environnement)

UNE ENQUETE PUBLIQUE SERA OUVERTE **AU SUJET DE L'INSTALLATION CLASSEE SUIVANTE :**

■ **OBJET : DEMANDE D'AUTORISATION** : D' EXPLOITER, EN RENOUVELLEMENT, UNE CARRIÈRE DE SABLES ROUGES AU LIEU-DIT « BOIS DE VILLENEUVE », D'ÉTENDRE L'EXPLOITATION DE LA CARRIÈRE AUX LIEUX-DITS « BOIS ET TERRE DE VILLENEUVE » ET « VILLENEUVE », D'EXPLOITER UNE INSTALLATION DE TRAITEMENT DE MATÉRIAUX, D'EXPLOITER UNE STATION DE TRANSIT DE PRODUITS MINÉRAUX SUR UNE SUPERFICIE DE 33920 M² SUR LA COMMUNE DE **MEZIERES-LEZ-CLERY**.

■ **PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET** : SOCIÉTÉ LES SABLES DE MEZIERES, SIÈGE SOCIAL « LA BALLASTIÈRE » 37705 SAINT-PIERRE-DES-CORPS.

■ **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION** : « BOIS DE VILLENEUVE », « BOIS ET TERRE DE VILLENEUVE » ET « VILLENEUVE », À MEZIERES-LEZ-CLERY

■ **DUREE DE L'ENQUETE** : DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2016 AU JEUDI 15 DÉCEMBRE 2016 INCLUS.

■ **LE DOSSIER, COMPRENANT NOTAMMENT UNE ETUDE D'IMPACT ET L'AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE, EST DÉPOSÉ A LA MAIRIE DE MEZIERES-LEZ-CLERY OÙ LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE PENDANT LES HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET FORMULER SES OBSERVATIONS SUR UN REGISTRE OUVERT À CET EFFET.**

L'ETUDE D'IMPACT, LES RÉSUMÉS NON TECHNIQUES DES ÉTUDES D'IMPACT ET DE DANGERS AINSI QUE L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE SERONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DU LOIRET (www.loiret.pref.gouv.fr).

LE PUBLIC POURRA ÉGALEMENT OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LE PROJET AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ LES SABLES DE MEZIERES, M. MARC GALIA, « LA BALLASTIÈRE » 37705 SAINT-PIERRE-DES-CORPS

■ **COMMISSAIRE-ENQUETEUR** : M JEAN-CLAUDE HENAULT, GENDARME EN RETRAITE, DÉSIGNÉ EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR SE TIENDRA À LA DISPOSITION DES INTÉRESSÉS À LA MAIRIE DE MEZIERES-LEZ-CLERY, AUX JOURS ET HEURES SUIVANTS :

LUNDI 14 NOVEMBRE 2016 DE 14 H 00 À 17 H 00,

SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2016 DE 9 H 30 À 12 H 30,

JEUDI 15 DÉCEMBRE 2016 DE 14 H 00 A 17 H 00.

DES OBSERVATIONS POURRONT LUI ÊTRE ADRESSÉES PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE PAR VOIE POSTALE À LA MAIRIE DE MEZIERES-LEZ-CLERY.

LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR SERONT CONSULTABLES, PENDANT UN AN À COMPTER DE LA CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE, A LA MAIRIE DE MEZIERES-LEZ-CLERY, À LA PRÉFECTURE DU LOIRET- DDPP-SEI ET SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DU LOIRET.

M GÉRARD ARRIVAULT, ADMINISTRATEUR INSEE EN RETRAITE, DÉSIGNÉ EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR SUPPLÉANT EXERCERA, EN CAS D'EMPÊCHEMENT DE M JEAN-CLAUDE HENAULT, LES FONCTIONS DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR JUSQU'AU TERME DE LA PROCÉDURE.

A L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE, LE PRÉFET DU LOIRET PRENDRA UN ARRÊTÉ DE REFUS OU D'AUTORISATION ASSORTI DE PRESCRIPTIONS.